

**Communiqué FHP - PLFSS 2018 : La FHP salue des mesures positives mais demande l'équité et appelle à une vraie transformation du système de santé**

**Communiqué de presse**

**PLFSS 2018 : La FHP salue des mesures positives mais demande l'équité et appelle à une vraie transformation du système de santé**

**Paris le 29 septembre 2017 - À la suite de la présentation du PLFSS 2018, la FHP prend note avec satisfaction d’un certain nombre de mesures qui vont dans le bon sens.**

Des mesures qui témoignent de l’écoute de la ministre aux demandes des fédérations hospitalières

La FHP salue un certain nombre des mesures de financements contenues dans le PLFSS qui témoignent de l’écoute de la ministre :

• Abrogation de la dégressivité tarifaire,

• Prolongation de deux années de la période transitoire pour la réforme SSR,

• Suppression du forfait de 40€ sur les prescriptions de la liste en sus qui était une demande de l’ensemble des fédérations hospitalières.

Plus que jamais le principe d’équité des efforts demandés aux acteurs du système de santé doit être une règle absolue

En revanche, la FHP demeure inquiète sur des sujets essentiels pour l'avenir des établissements privés.

Au vu des estimations des pouvoirs publics, les établissements de santé vont non seulement respecter l'Ondam en 2017, mais ils vont même le sous-exécuter à hauteur de 80 millions d'euros : la FHP demande donc le dégel intégral des crédits bloqués au titre du coefficient prudentiel.

Elle demande aussi la réparation de l’injustice criante qui lui a été faite ces dernières années au titre du CICE. L'hospitalisation privée est le seul secteur à s'être vu repris le bénéfice du CICE par une baisse de ses tarifs. Ils ont diminué en 2017 de 0,4 point pour compenser le passage du CICE de 6 à 7%. Avec le retour du CICE à 6% en 2018, l’équité commande un rattrapage équivalent des tarifs.

La FHP exprime aussi sa préoccupation face à la confirmation de la mesure de transfert des frais de transport inter établissements qui sera demain à la charge de ces derniers. Cette mesure est inapplicable en l’état et demande un travail de réflexion avec les acteurs concernés. Du reste, toutes les fédérations hospitalières la refusent.

La FHP regrette enfin le renforcement de mesures qui, sous couvert de pertinence, contraignent les établissements en consolidant des dispositifs coercitifs comme le CAQES.

Campagne tarifaire à venir : rompre avec les politiques du rabot

Dans ces conditions, craignant la pression que pourrait exercer sur les tarifs le montant considérable des économies à réaliser, la FHP demande d'ores et déjà à être associée avec les autres fédérations hospitalières à l’élaboration de la prochaine campagne tarifaire.

La FHP alerte sur les dangers pour les établissements et in fine pour les malades de toute nouvelle baisse tarifaire. Cela n’est pas envisageable au regard des efforts réalisés ces dernières années et de la sous-exécution de l’ONDAM en 2017.

La FHP salue des mesures fortes pour l’innovation et se tient prête à mettre en œuvre la transformation profonde du système

La FHP salue également les mesures attendues par les établissements de santé privés en faveur de l’innovation :

• Déploiement de la télémédecine qui sort enfin de l’ère des expérimentations,

• Accélération de l’inscription à la nomenclature des actes.

S’il est bien confirmé que la chirurgie ambulatoire n’est pas concernée par les économies prévues par le PLFSS 2018, ce serait un point positif. Il est temps de marquer la fin du paradoxe des précédentes LFSS où la chirurgie ambulatoire était financièrement pénalisée alors même que son développement était souhaité par les pouvoirs publics

La FHP appelle les pouvoirs publics à faire confiance aux acteurs de santé pour mettre en œuvre la transformation nécessaire du système de santé autour des axes de la Stratégie Nationale de Santé.

Déclaration de Lamine Gharbi, président de la FHP :

« Une nouvelle baisse des tarifs hospitaliers ne serait pas supportable ! Alors que l'effort se concentre une nouvelle fois sur la santé, la politique du rabot ne peut pas être la solution. Nous sommes prêts, aux côtés des autres acteurs, à mettre en œuvre la transformation du système de santé autour des priorités que nous partageons avec la ministre : l’innovation la prévention, la meilleure pertinence des soins ou encore l’accès aux soins pour tous. Comme la ministre est dans une logique de concertation, c’est de bon augure pour les discussions à venir »

A propos de la FHP

La FHP regroupe 1.000 cliniques et hôpitaux privés qui assurent chaque année la prise en charge de 9 millions de patients. Environ 150.000 salariés (personnels de soins, administratifs et techniciens) travaillent dans les établissements de santé privés et 40.000 médecins y exercent. Les cliniques et hôpitaux privés prennent en charge :

• 55% des interventions chirurgicales

• 65% de la chirurgie ambulatoire

• 2,6 millions de passages dans 124 services d’urgences

• Un accouchement sur quatre

• Près d’un tiers des soins de suite et de réadaptation

• Plus de 17% des hospitalisations psychiatriques

• Près de 20% de l'activité d'hospitalisation à domicile (HAD)

Contact presse :

Direction de la communication FHP

Benjamin AZOGUI

0153835656 / 0627201849